



Exposition mondiale 2016 sur le développement Sud-Sud

EXPOSITION MONDIALE 2016 SUR LE DÉVELOPPEMENT SUD-SUD

«Coopération Sud-Sud: Renforcement de l'innovation en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030»:

Forum de solutions de l'OIT: L'AVENIR DU TRAVAIL ET la coopération Sud-Sud et triangulaire

**1^{er} novembre 2016 (9h-10h30), Sheikh Rashid Hall, Dubai World Trade Centre
Dubai, (Émirats arabes unis)**

Titre du forum de solutions:	<i>L'AVENIR DU TRAVAIL ET la coopération Sud-Sud et triangulaire</i>
Département:	PARDEV (BIT)
Personne-ressource principale:	Anita Amorim Responsable Unité des partenariats nouveaux et spéciaux Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs amorim@ilo.org
Personne-ressource secondaire:	Yordanka Tzvetkova Responsable Unité Brics CIF-OIT (Turin) y.tzvetkova@itcilo.org
Description du forum	I. Introduction La coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) peut être définie comme une collaboration entre deux ou plusieurs pays en développement, qui repose sur les principes de solidarité et d'inconditionnalité et visant à mettre en place des modèles de développement solidaire et distributif orientés sur la demande. La CSST repose sur le postulat fondamental, selon lequel les pays en développement doivent déterminer leurs propres besoins, et y répondre en partie par des nouvelles connaissances et technologies transmises par d'autres pays du Sud, ayant acquis cette expérience grâce à des initiatives en matière de coopération au

développement financées par l'aide publique au développement. En ce sens, la CSST complète la coopération Nord-Sud et met l'accent sur la promotion du développement.

Au cours de la dernière décennie, la CSST est devenue une pratique consolidée tant par la mise en œuvre de projets coordonnés par les organismes de coopération des pays en développement, que par les engagements pris à l'échelon international pour renforcer ce type de coopération, tels que le Programme d'Action d'Addis-Abeba de 2015 ou les engagements contractés par l'Assemblée générale des Nations Unies. Du point de vue de l'OIT, la CSST constitue un instrument horizontal et axé sur la solidarité, qui vise à promouvoir et à mettre en œuvre l'Agenda du travail décent dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui comprend 17 objectifs et, plus particulièrement, l'ODD 8: *Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous*, et l'ODD 17 qui vise, entre autres cibles, le renforcement des capacités: *Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire*. Comme le précise la note de synthèse de l'exposition mondiale 2016 sur le développement Sud-Sud, le Secrétaire général, dans son rapport sur la coopération Sud-Sud lors de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale (A/62/295), appela les acteurs de la communauté internationale pour le développement, y compris le système des Nations Unies, à contribuer à renforcer l'impact de la coopération Sud-Sud: (a) en tirant le meilleur parti possible des solutions Sud-Sud en vue d'atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international; (b) en multipliant les démarches multilatérales en vue de surmonter les problèmes de développement communs; (c) en encourageant les partenariats ouverts pour la coopération Sud-Sud, y compris les partenariats triangulaires et entre le secteur public et le secteur privé; (d) en renforçant la cohérence de l'aide du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et (e) en continuant à développer des mécanismes de financement novateurs pour les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire.

À cet égard, conformément aux conclusions de l'évaluation des besoins de formation du personnel (voir ci-dessous), l'OIT prévoit d'organiser un **FORUM DE SOLUTIONS sur L'AVENIR DU TRAVAIL ET LA COOPÉRATION SUD-SUD** consacré au personnel de l'OIT et à ses partenaires. Un des objectifs est de veiller à ce que le personnel et les mandants de l'OIT puissent accéder aux outils et aux méthodes leur permettant d'exécuter des projets de coopération Sud-Sud et triangulaire. Le personnel et les mandants de l'OIT pourront poursuivre leur apprentissage de la coopération Sud-Sud et triangulaire en approfondissant leurs connaissances et en partageant leurs expériences sur une plate-forme d'échange en ligne (www.southsouthpoint.net) et par le biais d'un accompagnement et de séances de formation personnalisés.

II. L'OIT et les expositions mondiales sur le développement Sud-Sud

L'OIT soutient la coopération Sud-Sud et triangulaire depuis trente ans¹. En mars 2012, le Conseil d'administration du BIT adopta une stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire présentée dans le document *Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives*². Le cadre de résultats de la stratégie était le suivant: 1) Le BIT a une conscience et une capacité institutionnelles accrues en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, qui lui permettent de lancer et de mettre en œuvre une initiative dans ce domaine; 2) l'Agenda du travail décent progresse grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, avec l'engagement d'un nombre croissant de gouvernements, de partenaires sociaux, d'organisations des Nations Unies et d'acteurs non étatiques. L'OIT participe donc activement au déroulement des expositions mondiales sur le développement Sud-Sud et accueille même l'édition 2010 au sein de son siège à Genève. L'exposition mondiale 2016 rassemblera des responsables et représentants des organisations des Nations Unies, des pays en développement, des partenaires de développement, des groupes d'entreprises et du secteur privé et des organisations de la société civile afin de présenter leurs solutions de développement Sud-Sud fondées sur des données probantes. Cette rencontre permettra de partager et diffuser des informations sur les pratiques exemplaires de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire.

Les solutions présentées dans le cadre du thème central de l'exposition porteront sur plusieurs domaines tels que l'environnement, le développement, l'emploi des jeunes, la santé, le commerce, les investissements, le travail et l'agriculture ainsi que les politiques budgétaires et économiques qui les façonnent et qui déterminent le développement équitable et durable du Programme 2030.

III. FORUM DE SOLUTIONS DE L'OIT: L'AVENIR DU TRAVAIL ET LA COOPÉRATION SUD-SUD

L'initiative sur l'avenir du travail: les principaux objectifs en matière de CSST

- Mieux comprendre comment fonctionnent les forces qui modifient le monde du travail et leurs répercussions sur les gouvernements, les travailleurs et les employeurs et comment la coopération Sud-Sud et triangulaire peut réagir face à ces changements, grâce à un cadre de coopération pour le développement.
- Offrir un espace d'échanges constructifs aux mandants tripartites pour

¹ <http://www.ilo.org/pardev/partnerships-and-relations/south-south/lang--en/index.htm>.

² http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_172943.pdf.

partager des idées et des informations entre pairs ou avec d'autres parties prenantes, dans le cadre de la formulation de politiques et de nouvelles approches.

- Exposer et promouvoir les choix stratégiques, les partenariats innovants et les pratiques exemplaires qui peuvent être reproduits par les gouvernements, les employeurs, les travailleurs et d'autres partenaires clés des pays du Sud par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Quatre conversations du centenaire

Les dialogues sur l'avenir du travail de l'OIT sont organisés autour de quatre conversations du centenaire: 1) travail et société; 2) des emplois décents pour tous; 3) l'organisation du travail et de la production; 4) la gouvernance du travail. Pour le forum de solutions de l'OIT, nous proposons de mettre en exergue deux de ces dialogues: Des emplois décents pour tous et la CSST; la gouvernance du travail, le dialogue social et la CSST. En résumé, les domaines thématiques (et les questions clés correspondantes) du forum de solutions – axé principalement sur deux des quatre conversations – seront les suivants:

A) Des emplois décents pour tous et la CSST

L'OIT, ainsi que la plupart des gouvernements, est convaincu que le plein-emploi est un objectif auquel on ne peut renoncer. Qui plus est, l'OIT s'engage pour que les emplois respectent les critères de qualité du travail décent.

Dans les pays en développement comme dans les pays développés, deux sources de création d'emplois sont généralement mises en avant: l'économie verte, compte tenu de la nécessité d'investir abondamment dans des infrastructures et des méthodes de production économes en énergie, et les services à la personne, en raison du vieillissement démographique que connaissent la plupart des pays.

Néanmoins, selon les estimations du BIT, l'économie mondiale devra créer plus de 600 millions d'emplois d'ici à l'an 2030 pour atteindre les objectifs et les cibles du Programme de développement durable. Ceci dit, l'expérience récente soulève des questions essentielles sur l'efficacité des outils des décideurs nationaux et internationaux.

Aspects à prendre en considération en examinant les emplois décents et la coopération Sud-Sud:

- i. Devons-nous continuer à utiliser les outils dont nous disposons déjà, mais à meilleur escient et en renforçant la coopération et la coordination internationales ou devons-nous créer des approches et des politiques complètement nouvelles et novatrices? Dans ce cas, la coopération Sud-Sud et triangulaire constitue-t-elle une approche du développement nouvelle et utile?

- ii. Quelques points à examiner dans le cadre de notre démarche de création d'emplois décents dans les pays du Sud: assurer l'adéquation entre les qualifications et les formations et les besoins; cibler le désavantage structurel de certains groupes tels que les jeunes, les femmes et les personnes handicapées; organiser une migration équitable afin que les emplois soient accessibles à ceux qui en ont besoin. À cet égard, le partage des bonnes pratiques sur l'emploi des jeunes et le développement des capacités par la coopération Sud-Sud et triangulaire est l'un des objets de ce forum de solutions.

B) La gouvernance du travail et la coopération Sud-Sud et triangulaire

Ce système repose sur un raisonnement à trois niveaux qui prend en considération: la nécessité d'instaurer des règles du jeu égales pour tous les Etats Membres sur la base de normes communes; l'objectif commun du respect universel des principes et droits fondamentaux au travail énoncés dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (1998); et l'idée que les normes internationales du travail – y compris les recommandations, non contraignantes – doivent donner aux Etats Membres des principes directeurs pour les aider à concilier croissance économique et progrès social.

Cette constatation nous amène à considérer certaines questions pour l'avenir de la gouvernance au travail:

- i. Comment définir le rôle de l'OIT par rapport à l'essor sans précédent d'initiatives généralement regroupées sous la dénomination de «responsabilité sociale des entreprises» (RSE)? La coopération Sud-Sud et triangulaire a-t-elle un rôle à jouer?
- ii. Quelle est la place de la gouvernance tripartite et du dialogue social? Comment la coopération Sud-Sud et triangulaire peut-elle renforcer ce processus?
- iii. Quelle place l'avenir réservera-t-il à ces organisations, et comment contribueront-elles à façonner le monde du travail de demain?

(La question de l'avenir des syndicats et des organisations d'employeurs a donc sa place dans cette conversation du centenaire. Il est entendu que l'existence d'organisations fortes, démocratiques et indépendantes interagissant dans la confiance et le respect mutuels est une condition préalable à un dialogue social crédible).

Bonne pratique n° 1: Le dialogue social en Tunisie et l'avenir de la CSST

Le Quartet du dialogue national tunisien est composé de mandants de l'OIT: l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et l'Union tunisienne de l'industrie,

du commerce et de l'artisanat (UTICA), aux côtés de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) et de l'Ordre national des avocats de Tunisie. Il a reçu le prix Nobel de la paix en 2014. Le Quartet s'est formé en 2013 quand les efforts de la Tunisie pour introduire la démocratie risquaient d'être anéantis par les assassinats et les troubles sociaux.

En janvier 2013, pour la commémoration du deuxième anniversaire de la Révolution de jasmin, le Directeur général de l'OIT avait été invité à assister à la signature du «contrat social» entre le gouvernement, l'UGTT et l'UTICA. Ce contrat social, qui a bénéficié tout au long de son élaboration du soutien et de l'expertise de l'OIT, a été primordial pour préparer le terrain à des progrès dans les domaines de la législation du travail et des relations professionnelles, des politiques de l'emploi, de la protection sociale et de la formation professionnelle, ainsi que pour préparer un développement régional équilibré.http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_201439/lang--en/index.htm

Le tripartisme – la coopération entre le gouvernement, les organisations d'employeurs et de travailleurs – est la pierre angulaire de l'OIT, une agence des Nations Unies dédiée à la promotion de la justice sociale et du travail décent pour tous. La Tunisie démontre incontestablement qu'en situation de crise et d'après-crise le dialogue social contribue au renforcement de la paix civile et de la démocratie. Le cas de la Tunisie est un excellent exemple pour les pays en situation fragile, qui peut être reproduit par le biais de la coopération Sud-Sud.

L'OIT continue de travailler avec la Tunisie pour promouvoir le dialogue social et renforcer la gouvernance du travail. Proposition de participants au débat:

- M. Foued Ben Abdallah, directeur général de l'inspection du travail et de la conciliation du ministère des Affaires sociales. Courriel: foued.benabdallah@social.gov.tn, téléphone: +216 98 801 375, +216 71 842 920 (sous réserve de confirmation), <mailto:foued.benabdallah@social.gov.tn>
- M. Anouar Kaddour, secrétaire général adjoint chargé des études et membre du bureau exécutif de l'UGTT. Courriel: anouar.kaddour@enit.rnu.tn; téléphone: +216 98 592 881, +216 71 354 793, <mailto:anouar.kaddour@enit.rnu.tn>
- M. Khalil Ghariani, président de la commission des affaires sociales et membre du bureau exécutif de l'UTICA. Courriel: cofine.ind@hotmail.com, cofine.kg@topnet.tn; téléphone: +216 20 20 36 48, +21628 047 812 <mailto:cofine.ind@hotmail.com> <mailto:cofine.kg@topnet.tn>

Bonne pratique n° 2. Promouvoir la coopération Sud-Sud dans le dialogue social et la protection sociale: bonnes pratiques en Algérie

Description de la bonne pratique de coopération Sud-Sud

L'OIT et le gouvernement algérien ont lancé en janvier 2016 un projet visant à soutenir l'Algérie, et surtout le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, ses structures et les partenaires sociaux (employeurs et travailleurs), dans la consolidation des efforts entrepris à l'échelle nationale dans le domaine du dialogue social et de la protection sociale, et à partager son expérience avec les pays partenaires en Afrique.

Les trois principaux objectifs du programme de coopération Sud-Sud sont les suivants:

- Objectif 1: Partager l'expérience de l'Algérie en matière de protection sociale avec les pays africains par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
- Objectif 2: Partager l'expérience de l'Algérie en matière de dialogue social avec les pays africains.
- Objectif 3: Soutenir l'Institut National du Travail pour permettre le partage de l'expérience algérienne du dialogue social avec les pays africains en favorisant les échanges Sud-Sud.

Le dialogue social est l'outil de l'Organisation le plus adapté à la promotion de meilleures conditions de vie et de travail ainsi qu'à une plus grande justice sociale. C'est un instrument permettant une meilleure gouvernance dans de nombreux domaines et il contribue valablement à tout effort visant à une économie plus performante et plus juste.

Le dialogue est un outil essentiel pour progresser vers l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail. Il contribue ainsi à une société plus stable et plus équitable et est particulièrement adapté au processus de mondialisation.

La pratique du dialogue social en Algérie est consacrée dans les conventions internationales du travail ratifiées par l'Algérie. Le gouvernement et les partenaires sociaux travaillent en étroite collaboration. L'expérience algérienne dans ce domaine aboutit à la signature du Pacte national économique et social de croissance, un accord tripartite conclu en février 2014 fournissant un cadre de coopération entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Les objectifs du pacte sont l'accélération des réformes économiques et du développement industriel, l'amélioration du climat commercial, du système de santé et de la protection sociale, l'accès à l'emploi et l'augmentation du pouvoir d'achat.

Le dialogue social et la sécurité sociale sont étroitement liés et se soutiennent

mutuellement. Un système de sécurité sociale fonctionnel et viable doit être basé sur une forte gouvernance tripartite, la participation des organisations syndicales et patronales ainsi que l'engagement des parties à rendre des comptes. Les partenaires sociaux doivent être associés à l'élaboration des politiques et aux réformes de la sécurité sociale ainsi qu'à la gestion du système. Ces idées figurent parmi les normes et principes de la sécurité sociale prônés par l'OIT. La convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum) prévoit que le système doit être géré de façon tripartite, afin de garantir et renforcer le dialogue social entre les pouvoirs publics, les employeurs et les travailleurs. D'autres instruments préconisant le tripartisme au sein de la sécurité sociale:

- La convention (n° 168) de l'OIT sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988
- La recommandation (n° 113) sur la consultation aux échelons industriel et national, 1960
- La déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008)
- Le Pacte mondial pour l'emploi (2009)
- La recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012

La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont des priorités stratégiques pour le gouvernement algérien – l'Ecole supérieure de la sécurité sociale d'Alger en est un exemple – et pour l'OIT il s'agit en fait d'un moyen pour atteindre ses objectifs. La coopération Sud-Sud peut s'avérer utile pour encourager le gouvernement et les partenaires sociaux des pays en développement à promouvoir l'Agenda pour le travail décent de l'OIT. Les lignes directrices de la coopération Sud-Sud, y compris le respect de l'autonomie et des priorités nationales, la diversité des situations et des solutions ainsi que la solidarité entre les nations, correspondent aux principes de l'Agenda du travail décent de l'OIT. En dernier lieu, la coopération Sud-Sud est l'un des axes du Cadre de Coopération Stratégique conclu entre le gouvernement algérien et le système des Nations Unies. L'objectif du gouvernement est d'encourager la coopération horizontale afin de partager les connaissances entre les pays d'Afrique francophone, notamment l'expérience algérienne en matière de protection sociale et de dialogue social, et de promouvoir l'Ecole, qui permet aux étudiants d'Afrique francophone de se former dans le domaine de la sécurité sociale tout en perfectionnant l'apprentissage et en diffusant des informations sur les bonnes pratiques.

4^e participant: M. Akli Berkati

Directeur, ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité Sociale

Animatrice du débat: Anita Amorim, responsable de Unité des partenariats nouveaux et spéciaux, OIT

Liens Web

Site de l'OIT sur la coopération Sud-Sud et triangulaire au sein du Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs:

<http://www.ilo.org/pardev/south-south/lang--en/index.htm>

Participation de l'OIT à l'exposition mondiale 2012:

http://www.ilo.org/pardev/south-south/WCMS_193410/lang--en/index.htm

Participation de l'OIT à l'exposition mondiale 2013: http://www.ilo.org/pardev/south-south/WCMS_220453/lang--en/index.htm

[Portail de l'Académie](#)

[Collective Brain \(ressources utiles et plate-forme de partage des connaissances\)](#)

[Possibilités et limites de l'économie sociale et solidaire \(en anglais\)](#)

[Réunion annuelle OIT-Brésil \(en portugais\)](#)

[Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives](#)

[Coopération Sud-Sud et travail décent: bonnes pratiques \(en anglais\)](#)

Espace consacré à l'exposition mondiale sur le développement Sud-Sud:

http://www.southsouthpoint.net/southsouthexpo2016_fr.html

Liste des participants au débat:	Nom/Photo (jpeg) /fonction/institution/courriel	Bref CV, titre de la présentation et description succincte de la présentation.
	 Anita Amorim Animatrice du débat Responsable de l'Unité des partenariats nouveaux et spéciaux PARDEV, Bureau international du Travail (amorim@ilo.org)	Mme Anita Amorim, responsable de l'Unité des partenariats nouveaux et spéciaux du Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs du BIT, est chargée de la coordination de l'Unité, y compris des partenariats Sud-Sud et des questions relatives aux Nations Unies. Elle a plus de 20 ans d'expérience dans les questions touchant le système des Nations Unies, et surtout dans l'éducation, le travail des enfants et les droits des femmes. Mme Amorim interviendra dans ce forum de solutions en introduisant certaines questions et enjeux fondamentaux auprès des participants et en expliquant les principales composantes de la stratégie de l'OIT sur la CSST dans le monde du travail, ainsi que le projet conjoint de l'OIT et du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. En plus de diriger le débat, Mme Amorim apportera un éclairage sur l'engagement de l'OIT à l'égard de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), conformément à la stratégie de l'OIT: <i>Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives</i> (http://www.ilo.org/gb/GBSessions/GB313/pol/WCMS_172943/lang--fr/index.htm Conseil d'administration, 2012). La présentation mettra en lumière les avantages de la stratégie de CSST et ses mécanismes dans le contexte du développement durable ainsi que les possibilités offertes dans ce domaine par la structure tripartite de l'OIT.
	 M. Foued Ben Abdallah Directeur général de l'inspection du travail et de la conciliation du ministère des Affaires sociales foued.benabdallah@social.gov.tn	M. Foued Ben Abdallah est le directeur général de l'inspection du travail et de la conciliation du ministère des Affaires sociales. Il sera le représentant du gouvernement pour aborder les bonnes pratiques du dialogue social en Tunisie. Le Quartet du dialogue national tunisien est composé de mandants de l'OIT – l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) – ainsi que de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) et de l'Ordre national des avocats de Tunisie. Le Quartet a reçu le prix Nobel de la paix en 2014. Il s'est formé en 2013 quand les efforts de la Tunisie pour introduire la démocratie risquaient d'être anéantis par les assassinats et les troubles sociaux.



M. Anouar KADDOUR

Secrétaire général adjoint chargé
des études et membre du bureau
exécutif de l'UGTT

anouar.kaddour@enit.rnu.tn

M. Anouar Ben Kaddour est actuellement secrétaire général adjoint de l'UGTT chargé des études et de la documentation. Auparavant, il était secrétaire d'Etat auprès du ministre des Transports et Infrastructures, Slaheddine Malouche. Il est à l'origine de la célèbre enquête sur l'incendie des locaux de l'UGTT qui établit la responsabilité d'Ennahdha, parti politique islamiste modéré de Tunisie, dans la destruction de documents de l'UGTT.

Le tripartisme – la coopération entre le gouvernement, les organisations d'employeurs et de travailleurs – est la pierre angulaire du travail mené par le «quatuor tunisien». L'UGTT joue un rôle important dans la mise en œuvre de ce dialogue. La Tunisie démontre incontestablement qu'en situation de crise et d'après-crise le dialogue social contribue au renforcement de la paix civile et de la démocratie. Le cas de la Tunisie peut servir d'exemple aux pays en situation fragile, et il peut être reproduit par le biais de la coopération Sud-Sud.



M. Khalil Ghariani

Président de la commission des
affaires sociales et membre du
bureau exécutif de l'UTICA

cofine.ind@hotmail.com ;
cofine.kg@topnet.tn

Khalil Ghariani s'occupe des affaires sociales à l'UTICA: les conventions collectives, les salaires, les conflits sociaux et la protection sociale. Grâce à sa formation de juriste, il a su gagner le respect de ses interlocuteurs dans sa manière de coordonner et gérer les différents dossiers, que ce soit avec l'UGTT, le gouvernement, le BIT à Genève ou le MEDEF à Paris. L'UTICA l'engagea en 1989 pour renforcer son département social. Pendant 14 ans il s'y engagea pleinement aux côtés d'acteurs importants en Tunisie, améliorant ainsi ses capacités de négociation, et assistant à des réunions internationales, notamment celles du BIT et des confédérations patronales. En tant que haut responsable d'UTICA, il intégra l'équipe créée au lendemain de la Révolution de 2011 et siégea au Comité national de transition, mais aussi à la Haute Instance présidée par Yadh Ben Achour, pour élargir le dialogue social et la justice sociale.

Le point de vue des employeurs est déterminant dans la réussite de la pratique tunisienne. C'est aussi une source d'inspiration pour d'autres pays du Sud.



M. Akli Berkati

Directeur, ministère du Travail, de
l'Emploi et de la Sécurité Sociale
aberkr@gmail.com

M. Akli Berkati est le directeur du cabinet du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale. Il présentera la bonne pratique algérienne de coopération Sud-Sud en matière de dialogue social et sécurité sociale.

M. Berkati a participé à plusieurs séminaires, en Algérie et à l'étranger, en tant que représentant du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, spécialisé dans l'inspection du travail et le dialogue social. Il travaille actuellement à la mise en œuvre du programme de coopération Sud-Sud sur la sécurité sociale et le dialogue social.

		Quelques éléments de cette bonne pratique: • Partager l'expérience de l'Algérie en matière de protection sociale avec les pays africains par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire. • Partager l'expérience de l'Algérie en matière de dialogue social avec les pays africains. • Soutenir l'Institut National du Travail pour permettre le partage de l'expérience algérienne du dialogue social avec les pays africains en favorisant les échanges Sud-Sud.
	 María Luz Vega Avenir du travail Organisation internationale du Travail vega@ilo.org	Mme María Luz Vega travaille comme spécialiste à l'OIT depuis 1989. Elle a publié plus de 40 ouvrages dans les domaines de la législation du travail, les droits de l'homme, l'administration du travail et l'inspection du travail. Elle est titulaire d'une licence en sciences du travail et d'un diplôme d'Etudes Supérieures en droit du travail de l'Université de Genève. Elle a d'abord travaillé, de 1986 à 1989, comme inspectrice du travail et de la sécurité sociale au sein du ministère du Travail et de la Sécurité sociale en Espagne, puis comme experte et spécialiste dans plusieurs domaines. Depuis août 2016, elle est la coordinatrice de l'Initiative sur l'avenir du travail à l'OIT. Mme Vega présentera l'Initiative sur l'avenir du travail et son incidence sur le monde du travail dans les pays du Sud.

Autres personnes-ressources



Yordanka Tzvetkova, titulaire d'un doctorat en économie
Responsable du Programme BRICS
Centre international de formation de l'OIT, Turin (Italie)
y.tzvetkova@itcilo.org

Référent réseaux sociaux:

Fernando Baptista, consultant de l'OIT: www.southsouthpoint.net